



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

PASCAL BOULET - SECTION 15- COLLEGE A2

Professeur des universités depuis 2017 à l'Université d'Aix-Marseille en 31^{ème} section du Conseil National des Universités (CNU), j'effectue ma recherche au sein du laboratoire IM2NP (Institut Matériaux Microélectronique et Nanosciences de Provence) qui est une unité mixte dont le CNRS est l'une des tutelles. Mes travaux de recherche, basés sur l'utilisation de calculs de chimie quantique, sont consacrés à l'étude des matériaux pour la conversion énergétique. Cette activité me positionne au cœur de la section 15 du CNRS qui dépend de l'Institut National de Chimie.

Fortement impliqué dans le volet recherche de ma fonction, je me suis investi dans l'animation scientifique locale (membre du bureau de l'école doctorale ED250 2018-2019, membre du conseil scientifique du mesocentre d'Aix-Marseille depuis 2019) et nationale (par exemple, membre de la section 31 du CNU de 2015 à 2017 puis de 2019 à 2023, membre du bureau du GDR ThéMoSiA depuis 2024) et je participe à l'évaluation de la recherche par une activité régulière d'expertise de projets auprès d'instances nationales et internationales (membre du comité ANR CE29 de 2018 à 2020, membre d'un comité HCERES en 2023, diverses expertises pour le CNRS, la DFG, l'OSF).

Témoin de l'évolution constante et profonde que connaît le fonctionnement de la recherche scientifique française, je reste fidèle aux objectifs de progrès, de développement et de transmission des connaissances liés à la mission du CNRS.

Soucieux de l'avenir de la recherche publique, je souhaite m'investir pour défendre un modèle de recherche indépendante, qui a démontré ses atouts par la qualité de sa production scientifique, et participer aux missions de la section 15 telles que l'évaluation, en toute transparence, intégrité et honnêteté, des chercheurs et chercheuses, et leur recrutement en tenant compte de la qualité scientifique de leur projet et de son adéquation avec le laboratoire d'accueil.

Je vous invite à voter pour moi et pour les candidats soutenus par la CFDT Recherche EPST, en particulier pour **Sylvain MARQUE** et **Jean-Luc BOUDENNE** du même collège que moi afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA CFDT RECHERCHE EPST



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.